



5^{ème} appel à projets de l'INSPE de l'académie de Montpellier
« Articulation Recherche/Formation/Terrain »

*Pour en faciliter la lecture, les termes relatifs aux fonctions citées dans ce document
s'entendent aux genres féminin et masculin.*

**Dossier à envoyer avant le 25 novembre 2024 à midi à Valérie
Munier valerie.munier@umontpellier.fr et Wafa Issartel wafa.issartel@umontpellier.fr**

Titre du projet :

Porteurs du projet :

Chercheur(s) :

Structure de recherche / équipe / axe :

Université ou organisme de recherche :

Adresse électronique :

Téléphone :

Acteur(s) de terrain ou formateur(s) :

Etablissement, école ou circonscription :

Adresse électronique :

Téléphone :

Nouveau projet

Poursuite d'un projet financé en 2024

Participants au projet :

Pour chaque enseignant-chercheur ou chercheur indiquer la section CNU ou autre indication équivalente (section CNRS, INSERM...), le grade, le laboratoire et l'université de rattachement.

Pour chaque acteur de terrain ou formateur préciser l'établissement, l'école et/ou la circonscription de rattachement.

Si d'autres participants sont impliqués dans le projet indiquer leur institution de rattachement.

Rappelons que, pour être éligibles à cet appel, les projets doivent engager au moins deux chercheurs (dont au moins un chercheur en éducation) et deux acteurs de terrain ou formateurs de l'académie. La complémentarité des différents acteurs devra être explicitée dans le dossier.

Descriptif du projet (2 pages maximum bibliographie comprise, police équivalent times 12 New Roman, interligne simple, marges minimum 2 cm) précisant :

L'origine du projet

Les besoins identifiés en termes de recherche pour les questions issues du terrain

Le ou les terrain(s)/formation(s) concerné(s)

La pertinence/l'expertise des chercheurs impliqués

Les objectifs du projet et notamment la question qui va être mise à l'étude par les différents acteurs dans une démarche collaborative

Les actions envisagées et le détail du budget prévisionnel

Le descriptif du projet doit préciser les apports envisagés de chacun des participants et faire apparaître explicitement les retombées envisagées pour le secteur de l'éducation et/ou de la formation.

Pour les projets qui s'inscrivent dans le prolongement de travaux financés par l'INSPE en 2024 le dossier devra inclure un bilan des travaux réalisés en 2024 et un argumentaire sur la pertinence du renouvellement (en 1 page supplémentaire au maximum).

La grille d'évaluation des projets est jointe à cet appel.

Coordonnées de la personne de la structure de recherche qui sera en charge de la gestion du budget :

Signature du directeur de la structure qui sera en charge de la gestion du budget :

Signature du directeur du laboratoire d'un chercheur en éducation porteur du projet :